

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

ADOPTION RÈGLEMENT 396-2024

sur la tarification des services municipaux

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, Sonya Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 5 novembre 2024, fût adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 396-2024 : Règlement sur la tarification des services municipaux

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 11 novembre 2024.

Sonya Tyrcotte

Directrice générale et greffière-trésorière